

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale Contour Check

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Auxiliaires pour la technique dentaire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Information sur l'entreprise HPdent GmbH
Erwin-Dietrich-Straße 5
78244 Gottmadingen
+49 7731 38 11 044
+49 7731 31 97 123
info@hpdent.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence Heures d'ouverture : +49 7731 38 11 11 044 Heures d'ouverture :
Lun – jeu de 08:30 à 17:30 / vendredi de 08:30 à 16:00.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Flam. Liq. 3
Eye Irrit. 2A
STOT SE 3

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



GHS02



GHS07

Mention d'avertissement Danger

Valeurs H H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Valeurs P

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241: Utiliser du matériel (électrique/de ventilation/d'éclairage/ ...) antidéflagrant.

P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver les mains et le visage avant les pauses et aussitôt après la manipulation du produit.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou se doucher).

P304+P341: EN CAS D'INHALATION: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P304+P312: RESPIRATION : Si vous ne vous sentez pas bien, merci de contacter le CENTRE D'INFORMATION ANTI-POISON ou votre médecin.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Substance contenue	No. CAS	Classification 1272/2008/CE	Concentration
Wasser	No. CAS : 7732-18-5	Le produit n'est pas classé comme étant dangereux dans le sens de l'Ordonnance européenne n° 1272/2008 [CLP].	env. 50.0 – 55.0 pds %
éthanol; alcool éthylique	No. CAS : 64-17-5 No.-CE : 200-578-6 No.-Index : 603-002-00-5	Flam. Liq. 2; H225	env. 20.0 – 25.0 pds %
poudre (stabilisée) d'aluminium	No. CAS : 7429-90-5 No.-CE : 231-072-3 No.-Index : 013-002-00-1	Water-react. 2; H261 Flam. Sol. 1; H228	env. 15.0 – 20.0 pds %

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Contour Check

No d'article : 7700

Situation : 22.10.2019

Version : 1.0 /fr



Date d'impression : 22.10.2019

Substance contenue	No. CAS	Classification 1272/2008/CE	Concentration
Triéthanolamine	No. CAS : 102-71-6 No.-CE : 203-049-8	Le produit n'est pas classé comme étant dangereux dans le sens de l'Ordonnance européenne n° 1272/2008 [CLP].	< 2.5 %
2-Propenoic acid, 2-methyl-, 2-methylpropyl ester, polymer with 2-propenoic acid and N-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)-2-propenamide	No. CAS : 129702-02-9	Le produit n'est pas classé comme étant dangereux dans le sens de l'Ordonnance européenne n° 1272/2008 [CLP].	env. 0.1 – 1.0 pds %

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire
Le cas échéant, respiration artificielle par oxygène.
EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

En cas de contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.
En cas de perte de conscience, ne rien administrer par voie buccale, mise en décubitus latéral et consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Provoque une grave irritation des yeux. Les symptômes peuvent comprendre des picotements, des larmolements, des rougeurs et de l'enflure. L'inhalation de fortes concentrations peut causer une dépression du système nerveux central, avec des effets allant des étourdissements et des maux de tête à l'inconscience. Peut être légèrement irritant pour la peau et les voies respiratoires. Peut causer de la toux et des difficultés respiratoires. Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs temporaires. L'ingestion peut causer une ir-

ritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. L'ingestion à long terme peut causer des dommages au foie avec des symptômes tels que la jaunisse, l'enflure des jambes, des chevilles et des pieds, la perte de poids et la faiblesse. Cependant, ces effets et symptômes sont principalement associés à la consommation de boissons alcoolisées.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂)
Extincteur à sec
mousse résistante à l'alcool

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

L'eau peut être inefficace parce qu'elle ne peut pas refroidir le produit sous le point d'éclair.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés

Liquide et vapeurs inflammables. S'enflammera en cas d'exposition à la chaleur, aux flammes et à d'autres sources d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumulent dans les endroits confinés et bas. Les contenants fermés peuvent se rompre s'ils sont exposés à une chaleur excessive ou à une flamme due à une accumulation de pression interne.
Carbon oxides, Déchets d'alumine, alcool imbrûlé, Gaz/vapeurs, irritant

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie

Porter un vêtement de protection.
En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres indications sur la lutte contre les incendies

Retirer les contenants de la zone d'incendie s'il est sécuritaire de le faire. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Ne pas laisser les eaux de ruissellement provenant de la lutte contre l'incendie pénétrer dans les drains ou les cours d'eau. Digue pour le contrôle de l'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Toutes les personnes chargées du nettoyage doivent porter l'équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Garder tous les autres membres du personnel en amont et à l'écart du déversement ou du rejet. Restreindre l'accès au secteur jus-

qu'à la fin du nettoyage. Se reporter aux mesures de protection énumérées aux sections 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Prevent penetration into sewers, cellars, work pits or other places where accumulation could be dangerous.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Ventiler la zone. Empêcher d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire. Éliminer toutes les sources d'inflammation. N'utiliser que des outils et de l'équipement sans étincelles dans le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide renversé à l'aide d'un matériau absorbant inerte et incombustible (p. ex. sable). Ramasser et transférer dans des contenants bien étiquetés. N'utilisez pas d'absorbants combustibles, comme de la sciure de bois. Ne pas jeter les déchets dans les égouts. Se reporter à la section 13 pour l'élimination du matériel contaminé. Contactez les autorités locales compétentes.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter un vêtement de protection approprié.
Porter pendant le travail des gants et des lunettes/masque de protection appropriés.
Ne pas inspirer les vapeurs.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Explosionsschutzte elektrische Geräte/Lüftungsanlagen verwenden.
Utiliser des outils pare-étincelle. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Maintenir les récipients hermétiquement fermés en cas de non-utilisation.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Les contenants vides retiennent les résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences posées aux entrepôts et conteneurs Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Contour Check

No d'article : 7700

Situation : 22.10.2019

Version : 1.0 /fr



Date d'impression : 22.10.2019

d'inflammation. Ne pas fumer. Protéger du rayonnement solaire.
Conserver sous clef et hors de portée des enfants. Interdit de fumer.

Indications concernant les stockages en commun

Tenir à l'écart d'acides forts, de bases fortes et d'agents oxydants puissants, afin d'éviter des réactions exothermiques.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

éthanol; alcool éthylique

Allemagne					
Valeur / ppm	Valeur / mg./m3	Valeur Limite Plafond	Remarque	Date d'émission	Source
200	380	4(II)	*1) *2)	05/18	TRGS 900

*1): Commission d'enquête sur les dangers pour la santé des composés chimiques dans le milieu de la recherche.

*2): Un risque d'effets tératogènes ne doit pas craindre lorsque la limite d'exposition professionnelle et la valeur limite biologique (BGW).

Danemark		
Valeur / ppm	Valeur / mg./m3	Source
1000	1900	Bekendtgørelse om ændring af bekendtgørelse om grænseværdier for ...

Norvège		
Valeur / ppm	Valeur / mg./m3	Source
500	950	Veiledning om administrative normer for forurensning i arbeidsatmosfæ...

Suède						
Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m3	Date d'émission	Notent	Source
500	1000	1000	1900	1993	V	HYGIENISKA GRÄNSVÄRDEN OCH ÅTGÄRDER MOT LUFTFÖRORENINGAR 2011:18

Finlande				
Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m3	Source
1000	1900	1300	2500	HTTP-arvot 2012:5 HAITALLISIKSI TUNNETUT PITOISUUDET

Pologne	
Valeur à long terme / mg/m3	Source

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Contour Check

No d'article : 7700

Situation : 22.10.2019

Version : 1.0 /fr



Date d'impression : 22.10.2019

1900	ROZPORZADZENIE MINISTRA PRACY I POLITYKI SPOLECZ-NEJ1) z dnia 16 czerw...
------	---

Autriche							
Domaine de validité	Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m3	Durée	Fréquence par équipe	Source
MAK	1000	1900	2000	3800	60(Mow)	3x	Stoffliste (MAK-Werte und TRK-Werte 2012)

Suisse						
Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m3	Notations	Toxicité critique	Source
500	960	1000	1920	SSC	VRS, Formel	SUVA Suisse 2017

Etats-Unis (ACGIH)			
Valeur de longue durée	Base	Remarque	Source
1000 ppm	Irritation	Not classifiable as a Human Carcinogen	ACGIH Threshold Limit Values for Chemical Substances 2008

Espagne			
Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m3	Notent	Source
1.000	1.910	s	Límites de exposición profesional para Agentes Químicos 2014

France							
Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m3	TMP n°	FT n°	Date d'émission	Source
1000	1900	5000	9500	84	48	1982	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en ...

Belgique		
Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m3	Source
1 000	1 907	Liste de valeurs limites d'expositions professionnelle aux agents ...

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Contour Check

No d'article : 7700

Situation : 22.10.2019

Version : 1.0 /fr



Date d'impression : 22.10.2019

Pays-Bas			
Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / mg/m3	Résorbion de l'épiderme / sensibilisateur	Source
260	1900	H	Lijst met wettelijke grenswaarden 2011

Grande-Bretagne		
Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m3	Source
1000	1920	EH40/2005 Workplace exposure limits (2011)

République tchèque		
Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / mg/m3	Source
1000	3000	NARÍZENÍ VLÁDY ze dne 12.prosince 2007 kterým se stanoví podmínky oc...

L'Irlande	
Valeur à court terme / ppm	Source
1000	Code of Practice for the Safety Health and Welfare at Work (2011)

Hongrie			
Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / mg/m3	Remarque	Source
1900	7600	IV.	25/2000. (IX. 30.) EüM-SzCsM együttes rendelet a munkahelyek kémiai b...

Estonie				
Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à long terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m3	Valeur à court terme / ppm	Source
1000	500	1900	1000	Töökeskonna keemiliste ohutegurite piirnormid 11.10.2007 nr 223 (RT ...

Slovénie				
Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à long terme / ppm	Valeur Limite Plafond	Remarque	Source
1900	1000	4	Y	77

Lituanie				
Valeur à court terme / mg/m3	Valeur à court terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à long terme / ppm	Source
1000	500	1900	1000	36

Bulgarie	
Valeur à long terme / mg/m3	Source

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Contour Check

No d'article : 7700

Situation : 22.10.2019

Version : 1.0 /fr



Date d'impression : 22.10.2019

1000	81
------	----

La Lettonie	
Valeur à long terme / mg/m3	Source
1000	78

La Roumanie				
Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à long terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m3	Valeur à court terme / ppm	Source
1900	1000	9500	5000	79

Grèce		
Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à long terme / ppm	Source
1900	1000	80

poudre (stabilisée) d'aluminium

Allemagne				
Allemagne	Paramètre	Matériau d'analyse	Date de prélèvement d'échantillons	Source
200 µg/l	Aluminium	U	b	TRGS 903

Danemark		
Valeur / mg./m3	Remarque	Source
5	pulver og støv; total	Bekendtgørelse om ændring af bekendtgørelse om grænseværdier for ...
2	pulver og støv; respirabel	Bekendtgørelse om ændring af bekendtgørelse om grænseværdier for ...
5	fumées, calculé comme Al	Bekendtgørelse om ændring af bekendtgørelse om grænseværdier for ...
5	Poudre et poussière; global	Bekendtgørelse om ændring af bekendtgørelse om grænseværdier for ...
2	Poudre et poussière; alvéolaire (respirable)	Bekendtgørelse om ændring af bekendtgørelse om grænseværdier for ...

Suède		
Valeur à long terme / mg/m3	Remarque	Source
5	1	HYGIENISKA GRÄNSVÄRDEN OCH ÅTGÄRDER MOT LUFTFÖRORENINGAR 2011:18
2	1	HYGIENISKA GRÄNSVÄRDEN OCH ÅTGÄRDER MOT LUFTFÖRORENINGAR 2011:18

Pologne				
Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / mg/m3	Limite d'exposition / mg/m3	Notent	Source

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Contour Check

No d'article : 7700

Situation : 22.10.2019

Version : 1.0 /fr



Date d'impression : 22.10.2019

1,2	-	-	\$PHRASE:mkm7000;TSUR	ROZPORZADZENIE MINISTRA PRACY I POLITYKI SPO- LECZNEJ1) z dnia 16 czerw...
2,5	-	-	\$PHRASE:mkm7000;TSUR	ROZPORZADZENIE MINISTRA PRACY I POLITYKI SPO- LECZNEJ1) z dnia 16 czerw...
2,5	-	-	\$PHRASE:mkm7000;TSUR	ROZPORZADZENIE MINISTRA PRACY I POLITYKI SPO- LECZNEJ1) z dnia 16 czerw...
1,2	-	-	\$PHRASE:mkm7000;TSUR	ROZPORZADZENIE MINISTRA PRACY I POLITYKI SPO- LECZNEJ1) z dnia 16 czerw...
2,5	-	-		ROZPORZADZENIE MINISTRA PRACY I POLITYKI SPO- LECZNEJ1) z dnia 16 czerw...
1,2	-	-		ROZPORZADZENIE MINISTRA PRACY I POLITYKI SPO- LECZNEJ1) z dnia 16 czerw...

Autriche				
Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / mg/m3	Durée	Fréquence par équipe	Source
10 E	20 E	60(Miw)	2x	Stoffliste (MAK-Werte und TRK-Werte 2012)

Suisse				
Valeur à long terme / mg/m3	Notations	Toxicité critique	Remarque	Source
3a	B	Formel{TC}	NIOSH siehe 1.8.2	SUVA Suisse 2017

Etats-Unis (ACGIH)	
Etats-Unis (ACGIH)	Source
1 mg/m3 (respirable)	données de l'entreprise

Espagne			
Valeur à long terme / mg/m3	Remarque	Notent	Source
10	Metall und Pulver; Al en polvo estabilizado		Límites de exposición profesional para Agentes Químicos 2014

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Contour Check

No d'article : 7700

Situation : 22.10.2019

Version : 1.0 /fr



Date d'impression : 22.10.2019

2	Alkyle; en Al		Límites de exposición profesional para Agentes Químicos 2014
5	fumées de soudage; en Al		Límites de exposición profesional para Agentes Químicos 2014
5	Polvos de aluminotermia; en Al		Límites de exposición profesional para Agentes Químicos 2014
2	Sales solubles; en Al	c	Límites de exposición profesional para Agentes Químicos 2014

France				
Valeur à long terme / mg/m3	Remarque	FT n°	Date d'émission	Source
10		306	1985	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en ...
5	poudreux	306	1987	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en ...

Belgique		
Valeur à long terme / mg/m3	Remarque	Source
1	fraction alvéolaire	Liste de valeurs limites d'expositions professionnelle aux agents ...

Grande-Bretagne		
Valeur à long terme / mg/m3	Remarque	Source
10	poussières inhalables	EH40/2005 Workplace exposure limits (2011)
4	poussière fine	EH40/2005 Workplace exposure limits (2011)

L'Irlande		
Valeur à long terme / mg/m3	Notent	Source
10	total inhalable dust	Code of Practice for the Safety Health and Welfare at Work (2011)
4	respirable dust	Code of Practice for the Safety Health and Welfare at Work (2011)
5	welding fume	Code of Practice for the Safety Health and Welfare at Work (2011)
1	Respirable Fraktion	Code of Practice for the Safety Health and Welfare at Work (2011)

Hongrie		
Valeur à long terme / mg/m3	Remarque	Source

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Contour Check

No d'article : 7700

Situation : 22.10.2019

Version : 1.0 /fr



Date d'impression : 22.10.2019

6	Fraction respirable.	25/2000. (IX. 30.) EüM-SzCsM együttes rendelet a munkahelyek kémiai b...
---	----------------------	--

Estonie		
Valeur à long terme / mg/m ³	Remarque	Source
10	poussières totales; \$PHRASE:mkm7000;TSU_et_4:PHRASE \$	Töökeskkonna keemiliste ohutegurite piirnormid 11.10.2007 nr 223 (RT ...
4	poussière fine; \$PHRASE:mkm7000;TSU_et_4:PHRASE \$	Töökeskkonna keemiliste ohutegurite piirnormid 11.10.2007 nr 223 (RT ...

Slovénie	
Notent	Source
BAT	UMCO

Lituanie		
Valeur à court terme / mg/m ³	Remarque	Source
5	kaip Al: ūkvepiamoji frakcija	36
2	kaip Al: alveolinū frakcija	36

Triéthanolamine

Allemagne				
Valeur / mg./m ³	Valeur Limite Plafond	Remarque	Date d'émission	Source
1	1(l)	*1) *2)	05/18	TRGS 900

*1): Commission d'enquête sur les dangers pour la santé des composés chimiques dans le milieu de la recherche.

*2): Un risque d'effets tératogènes ne doit pas craindre lorsque la limite d'exposition professionnelle et la valeur limite biologique (BGW).

Danemark		
Valeur / ppm	Valeur / mg./m ³	Source
0,5	3,1	Bekendtgørelse om ændring af bekendtgørelse om grænseværdier for ...

Norvège	
Valeur / mg./m ³	Source
5	Veiledning om administrative normer for forurensning i arbeidsatmosfæ...

Suède						
Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m ³	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m ³	Date d'émission	Notent	Source
0,8	5	1,6	10	2011	H, V	HYGIENISKA GRÄNSVÄRDEN OCH ÅTGÄRDER MOT LUFTFÖ-

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Contour Check

No d'article : 7700

Situation : 22.10.2019

Version : 1.0 /fr



Date d'impression : 22.10.2019

RORENINGAR
2011:18

Finlande		
Valeur à long terme / mg/m ³	Date d'émission	Source
5	2007	HTTP-arvot 2012:5 HAITALLISIKSI TUNNETUT PITOISUUDET

Autriche								
Domaine de validité	Valeur à long terme / ppm	Valeur à long terme / mg/m ³	Valeur à court terme / ppm	Valeur à court terme / mg/m ³	Durée	Fréquence par équipe	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Source
MAK	0,8		1,6		15(Miw)	4x	S	Stoffliste (MAK-Werte und TRK-Werte 2012)
MAK		5		10	15(Miw)	4x	S	Stoffliste (MAK-Werte und TRK-Werte 2012)

Suisse			
Valeur à long terme / mg/m ³	Valeur à court terme / mg/m ³	Toxicité critique	Source
5 e	10 e	Yeux & Peau VRS	SUVA Suisse 2017

Etats-Unis (ACGIH)		
Valeur de longue durée	Base	Source
5 mg/m ³	Irritation, liver, kidney	ACGIH Threshold Limit Values for Chemical Substances 2008

Espagne	
Valeur à long terme / mg/m ³	Source
5	Límites de exposición profesional para Agentes Químicos 2014

Belgique	
Valeur à long terme / mg/m ³	Source
5	Liste de valeurs limites d'expositions professionnelle aux agents ...

République tchèque			
Valeur à long terme / mg/m ³	Valeur à court terme / mg/m ³	Notent	Source
5	10	D	NARÍZENÍ VLÁDY ze dne 12.prosince 2007 kterým se stanoví podmínky oc...

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Contour Check

No d'article : 7700

Situation : 22.10.2019

Version : 1.0 /fr



Date d'impression : 22.10.2019

L'Irlande	
Valeur à long terme / mg/m ³	Source
5	Code of Practice for the Safety Health and Welfare at Work (2011)

Estonie			
Valeur à long terme / mg/m ³	Valeur à court terme / mg/m ³	Remarque	Source
5	10	S	Töökeskkonna keemiliste ohutegurite piirnormid 11.10.2007 nr 223 (RT ...

Slovénie	
Valeur à long terme / mg/m ³	Source
5 (l)	77

Lituanie			
Valeur à court terme / mg/m ³	Valeur à long terme / mg/m ³	Notent	Source
5	10	J	36

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	Si les limites d'exposition sur le lieu de travail sont dépassées, une protection respiratoire approuvée pour cette tâche particulière doit être portée.
Protection des mains	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Matière appropriée	Caoutchouc butyle, FKM (caoutchouc fluoré), CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène)
Matière non-appropriée	NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel), PVA (alcool polyvinylique), PVC (Chlorure de polyvinyle)
Protection des yeux	Porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166. Les installations qui entreposent ou utilisent ce produit devraient être équipées d'une douche oculaire et d'une douche d'urgence.
Mésures générales de protection et d'hygiène	Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Respecter les mesures normales d'hygiène professionnelle.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Aspect	Argent
Odeur	sans odour
point initial d'ébullition [°C] et intervalle d'ébullition [°C]	87,8 °C (190 °F)
Point d'éclair [°C]	36,1 °C (97 °F)
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Hydrosolubilité [g/l]	soluble
Température d'auto-inflammabilité [°C]	370 °C (752 °F)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réactivité	Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.
------------	---

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique	Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.
--------------------	--

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.
-----------------------	---

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
---------------------	--

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	Tenir à l'écart d'acides forts, de bases fortes et d'agents oxydants puissants, afin d'éviter des réactions exothermiques.
-------------------	--

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	inconnu
-------------------------------------	---------

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale [mg/kg]

Composants dangereux

éthanol; alcool éthylique			
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
7060	Rat	DL50	données de l'entreprise

poudre (stabilisée) d'aluminium				
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Remarque	Source
> 2000	Rat	DL50	keine Sterblichkeit	données de l'entreprise

Triéthanolamine			
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
6110	Rat	DL50	données de l'entreprise

Toxicité dermale [mg/kg]

Composants dangereux

éthanol; alcool éthylique			
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Durée	Source
>15800	Lapin	DL50	données de l'entreprise

Triéthanolamine			
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Remarque	Source
> 2000	Lapin	keine Sterblichkeit	données de l'entreprise

LC50 Inhalation 4h pour les gaz [ppmV]

Composants dangereux

éthanol; alcool éthylique		
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Source
32380 (61 mg/l)	Rat	données de l'entreprise

LC50 Inhalation 4h pour les vapeurs [mg/l]

Composants dangereux

poudre (stabilisée) d'aluminium		
Valeur	Notent	Source
> 2.3	keine Sterblichkeit	données de l'entreprise

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Contour Check

No d'article : 7700

Situation : 22.10.2019

Version : 1.0 /fr



Date d'impression : 22.10.2019

Triéthanolamine			
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Notent	Source
1,8 mg/m ³	Rat	keine Sterblichkeit	données de l'entreprise

Toxicité subaiguë, subchronique, chronique

Une surexposition excessive peut causer de légers effets sur le foie. L'ingestion à long terme peut entraîner des lésions hépatiques avec des symptômes tels que la jaunisse, l'enflure des jambes, des chevilles et des pieds, la perte de poids et la faiblesse. Cependant, ces effets et symptômes sont principalement associés à la consommation de boissons alcoolisées.

Sensibilisation

Aucun effet sensibilisant connu.

Effets cancérogènes

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénèse

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) [mg/kg]

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) [mg/kg]

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson [mg/l]

Composants dangereux

éthanol; alcool éthylique				
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Durée d'exposition	Source
>100	Tête de boule	CL50	96 h	données de l'entreprise

Triéthanolamine				
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Durée d'exposition	Source
11800	Tête de boule	CL50	96 h	données de l'entreprise

Toxicité pour les daphnies [mg/l]

Composants dangereux

éthanol; alcool éthylique				
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Type de mesure	Source
5012	Daphnia magna (puce d'eau géante)	48 h	EC50	données de l'entreprise

Triéthanolamine				
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Type de mesure	Source
609,98	Daphnia magna (puce d'eau géante)	48 h	EC50	données de l'entreprise

Toxicité pour les algues [mg/l]

Composants dangereux

éthanol; alcool éthylique				
Valeur	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Type de mesure	Source
1000	Green algae	96 h	EC50	données de l'entreprise

Triéthanolamine				
Valeur	Durée d'exposition	Type de mesure	Source	
216	72 h	EC50	données de l'entreprise	

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de bioconcentration (BCF)

Composants dangereux

Triéthanolamine	
Valeur	Source
< 3,9	données de l'entreprise



SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Emballages vides contaminés Les emballages doivent être vidés de tout résidu et éliminés conformément aux dispositions légales. Les emballages qui ne peuvent pas être complètement vidés doivent être éliminés en accord avec l'entreprise d'élimination régionale.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/ RID	Transport maritime IMDG	Transport aérien ICAO/IATA
14.1 No ONU	UN1263	UN1263	UN1263
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.2 Description des marchandises	PAINT		
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU		PAINT	PAINT
Étiquettes		3 - Liquide inflammable 	3 - Liquide inflammable 
Quantité limitée			< 5 l < 30 kg

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

SECTION 16: Autres informations

Teneur en taux de H

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H228: Matière solide inflammable.

H261: Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

Énoncé des classes de risque

Le produit nest pas class comme tant dangereux dans le sens de l'Ordonnance européenne n CLP

Flam. Liq.: Liquide inflammable

Flam. Sol.: Matière solide inflammable

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique STOT un.

Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité de nos produits et ne constituent pas une garantie des propriétés du produit et n'établissent pas de relation juridique contractuelle.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale : Contour Check

No d'article : 7700

Situation : 22.10.2019

Version : 1.0 /fr



Date d'impression : 22.10.2019

en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les modifications par rapport à la dernière version sont marquées d'un *.

Ces indications reposent sur le niveau actuel de nos connaissances et expériences. La feuille de données de sécurité décrit les produits du point de vue des exigences de sécurité. Les indications ne constituent pas des promesses de propriétés.